

Sous embargo jusqu'au jeudi 03/12 à 8h

Près d'1 foyer français sur 2 perd de l'argent sans le savoir sur sa facture d'électricité

Pour permettre aux consommateurs de savoir s'ils sont concernés, Plüm énergie lance un calculateur visant à tester la rentabilité de leur offre Heures pleines / Heures creuses

Paris, le 03 décembre 2020 – *Plüm, fournisseur d'énergie verte, locale et d'intérêt général, brise aujourd'hui l'omerta des fournisseurs d'énergie sur l'absence de rentabilité du tarif Heures pleines / Heures creuses. En effet, en analysant l'écart entre celui-ci et le tarif Base, Plüm énergie a constaté une sérieuse anomalie : conçu à l'origine pour inciter les consommateurs à étaler leur consommation sur 24h, le tarif Heures pleines / Heures creuses se révèle aujourd'hui moins intéressant¹ dans 85% des cas ! Une surfacturation estimée à près de 450 millions d'euros à l'échelle nationale, très majoritairement répartie entre les trois principaux acteurs du marché, que sont EDF, Engie et Total Direct Energie. Après avoir informé en priorité ses clients, Plüm énergie annonce ce jour le lancement d'un calculateur permettant à tous les foyers français de tester la rentabilité de leur offre tarifaire, quel que soit leur fournisseur d'énergie.*

Plüm
énergie

“Heures pleines / Heures creuses” : pour 85% des français, l'option n'est plus rentable

Saviez-vous que pour près d'1 français sur 2, l'option de leur contrat d'électricité n'est plus rentable ? Cette situation touche particulièrement l'option "Heures pleines / Heures creuses".

Plüm Énergie a déjà commencé à prévenir tou-te-s ses client-e-s. Et vous ?

Faites le test en 2 minutes !

Faites le test gratuit et sans engagement !

Point de livraison (PDL/PRM)

Ex : 02 187 511 394 525

Où trouver mon numéro de PDL ?

Commencer

Pour tester la rentabilité de votre offre Heures pleines / Heures creuses, rendez-vous sur le calculateur Plüm énergie², muni de votre numéro PDL/PRM³ : plum.fr/calcul-rentabilite

¹ Un constat également souligné par 60 Millions de consommateurs il y a quelques semaines.

² Le calculateur développé par Plüm énergie s'appuie sur les données de consommation fournies par le compteur Linky. Seuls les foyers dotés d'un compteur Linky communiquant peuvent tester la rentabilité de leur offre. L'analyse s'appuie sur les tarifs réglementés de vente (tarif "Bleu" d'EDF).

³ Le Point De Livraison (PDL ou PRM) est un numéro à 14 chiffres, qui représente l'identifiant unique d'un compteur d'électricité. Le PDL est indiqué sur les factures des fournisseurs. Plus simple encore, le PDL/PRM est disponible sur l'écran des compteurs Linky ! Pour l'obtenir, il suffit d'appuyer plusieurs fois sur le bouton + du compteur, jusqu'au message "numéro de PRM" et de relever les 14 chiffres qui s'affichent.

« Nous investissons massivement en Recherche & Développement dans l'objectif de toujours conseiller à nos clients la meilleure option tarifaire possible et leur permettre de réduire la consommation de leur installation électrique. Chez Plüm énergie, nous privilégions l'intérêt de nos clients à notre intérêt financier à court terme : ces derniers ont ainsi la certitude de toujours souscrire au meilleur tarif possible. » explique **Vincent Maillard, co-fondateur et président de Plüm énergie.**

« Suite à une étude approfondie, nous avons constaté qu'environ 40% des foyers français ne dispose pas de la bonne option tarifaire pour leur électricité. Il était selon nous indispensable de partager cette information avec l'ensemble des consommateurs, qu'ils soient clients ou non. C'est pourquoi nous avons fait le choix de développer ce calculateur, simple d'utilisation. Néanmoins, si les Français ont intérêt individuellement à changer d'option tarifaire pour bénéficier d'une offre plus rentable pour eux, il n'en reste pas moins important, dans l'intérêt général, de reporter autant que possible sa consommation sur les heures creuses de sorte à limiter les tensions sur le réseau. Nous proposerons prochainement des initiatives en ce sens. Nous invitons également les pouvoirs publics à revoir les principes de fixation des tarifs réglementés pour redonner de l'attractivité à l'offre Heures pleines / Heures creuses au bénéfice de tous les Français. ».

Option Base & Option « Heures pleines / Heures creuses », késako ?

Un consommateur a le choix entre deux options tarifaires lorsqu'il souscrit à un contrat d'électricité. L'**option Base** est une option tarifaire avec un **tarif unique 24H/24**. L'autre option tarifaire proposée par les fournisseurs d'énergie est l'**option Heures pleines / Heures creuses**. Elle est appelée ainsi car il y a deux tarifs du kWh selon l'horaire de la journée :

🕒 Pendant les **heures pleines**, c'est-à-dire les heures du jour où la maison est active et la consommation d'énergie est naturellement importante, le **prix de l'électricité au kWh est plus élevé**. Les horaires varient selon les villes et régions : par exemple, la tranche horaire peut être 7h-23h ou 8h-00h. Ce prix élevé incite à consommer moins en heures pleines, pour différer la consommation pendant les heures creuses.

🕒 Pendant les **heures creuses**, le prix du kWh est moins cher : ce sont généralement des heures nocturnes où l'on peut faire tourner les appareils ménagers énergivores : chauffe-eau, machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle. En les programmant pendant les heures creuses, on peut lisser la répartition de la consommation d'électricité entre le jour et la nuit.

De l'origine des options tarifaires

L'option Heures pleines / Heures creuses a été introduite au milieu des années 1960, dans le but de lisser les pics de consommation en incitant les clients à reporter la consommation des heures pleines vers les heures creuses. Depuis les années 1980, la majorité de la production française d'électricité est issue des centrales nucléaires, tournant 24h/24. L'option Heures pleines / Heures Creuses permet alors de gérer l'excédent d'électricité produit par le nucléaire pendant la nuit, mais aussi d'éviter les **engorgements aux « heures de pointe »** (par exemple, pendant les heures de rentrée de l'école, dîner et bain où les compteurs tournent à pleine puissance) et, plus généralement, d'encourager une **gestion plus intelligente de la consommation d'électricité**. **Demain**, cette offre pourra contribuer à **inciter les clients à consommer aux moments où les énergies renouvelables sont disponibles**.

À propos de Plüm énergie

Créé en 2016, **Plüm énergie** est un fournisseur d'énergie renouvelable proposant un approvisionnement issu de productions françaises, engagées et solidaires. En offrant à ses clients une énergie 100% verte et 100% locale aux tarifs réglementés, mais aussi et surtout en les engageant à la consommer le moins possible, **Plüm énergie** donne à chacun les moyens d'agir à son échelle en faveur de la transition énergétique. Conscient qu'il est urgent d'accélérer la décroissance énergétique, **Plüm énergie** entend ainsi inciter ses clients à réduire leurs dépenses en énergie au quotidien via une expérience améliorée du suivi de leur consommation et un système de bonus qui encourage financièrement leurs efforts pour leur permettre, *in fine*, de réduire en moyenne de 10% leur budget énergie. Positionné sur le marché des particuliers mais aussi sur celui des collectivités, **Plüm énergie** fournit déjà certaines grandes métropoles françaises, à l'instar de la Ville de Paris, comme des régions toutes entières (Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Bouches du Rhône...). @PlumEnergie

Contacts Médias – Agence Leon

Laura Palierno – Fiona Thomas

06 11 98 00 47 / 06 61 73 98 18

leon@plum-energie.com